

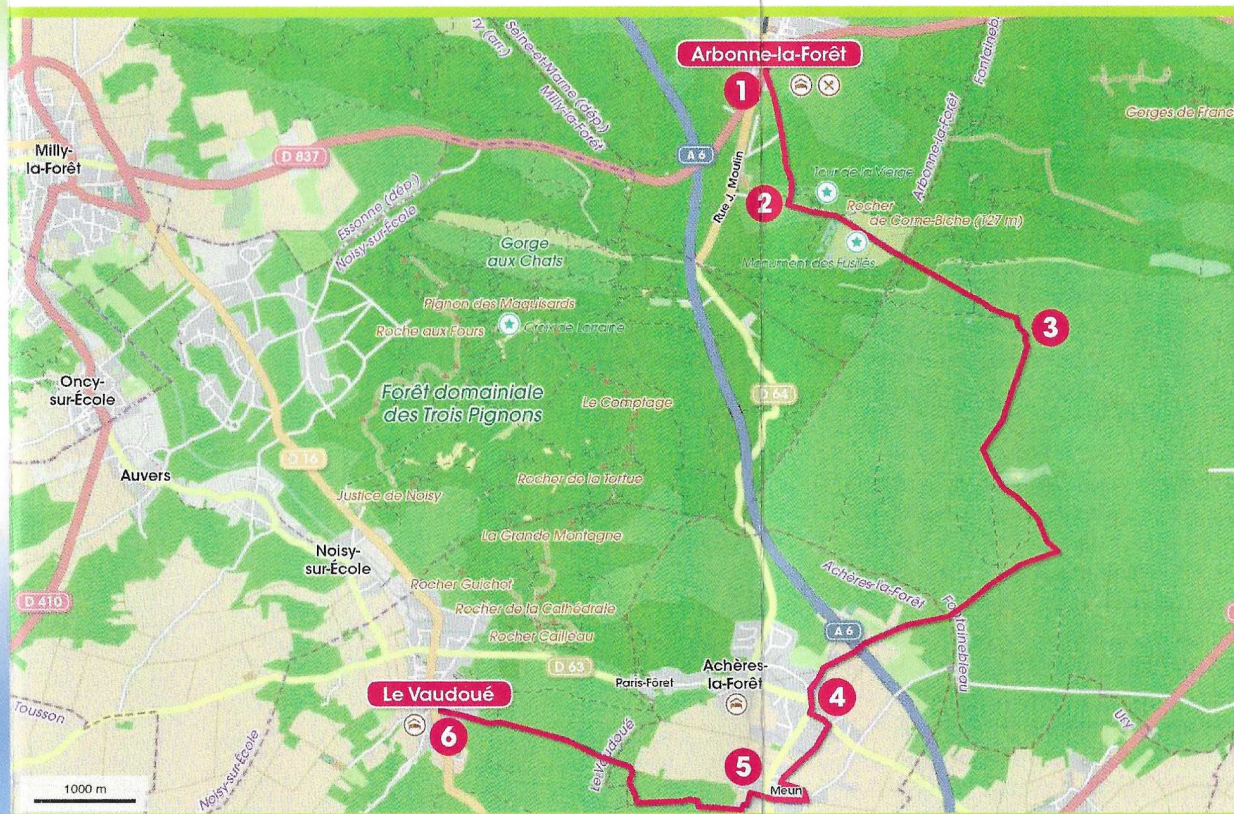
Les étapes d'Arbonne-la-Forêt au Vaudoué

1 (Non balisé) Du parking de l'église, suivre à gauche la rue Grande et, dans le prolongement, l'avenue de la Libération puis la rue des Patis à gauche. Passer la barrière et continuer tout droit par le chemin des Mariniers.

2 (Non balisé) Tourner à gauche, chemin de la Plaine de Chanfroy puis bifurquer à droite dans l'allée des Fusillés (monument). Au 2^e croisement, monter en face le chemin d'Arbonne à Ury jusqu'au carrefour de la Touche aux Mulets et prendre à droite.

3 (Non balisé) Au carrefour du Sapin Rouge emprunter la route de la Fiche en face à droite puis, dans son prolongement, la route d'Achères à Arbonne. Au carrefour, prendre à

La « Tour de la Vierge » proche du chemin de la Plaine de Chanfroy.



© www.geoportail.gouv.fr

gauche (**balisage** ) la route Circulaire qui coupe la route bitumée. Passer le premier carrefour et prendre à droite la route du Grelot (**non balisé**). Au carrefour du Poteau Rouge prendre à droite le chemin longeant le centre équestre, franchir le pont sur l'autoroute, et aller à gauche, rue du Canapé.

4 (Balisage ) Tourner à gauche, rue du château et, après l'église, à gauche. Avant le château d'eau virer à droite, puis à gauche, chemin de Nemours. Au carrefour aller à droite.

5 (Balisage ) Suivre à gauche et à droite rue du Marchais. Elle vire à gauche puis à droite, et continue tout droit par le chemin herbeux le long du bois. À la croisée des chemins, entrer à droite dans le bois puis à droite pour remonter. Au bord du champs rester dans le bois par le chemin de la Montagne Blanche à gauche.

À la sortie du bois suivre à droite le chemin des Pins, à gauche la ruelle de Cahière, et arriver place Louis-Pasteur **6** .

Les portions balisées (hors sentiers bleus) du circuit que vous empruntez sont réalisées et entretenues par les 250 baliseurs bénévoles du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Elles font parties des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité « randonnée ».